

Transcription des anciens registres d'état civil

A - Note générale de présentation

I - But et modalités de la transcription

Le but de cette transcription est de faciliter l'exploitation des anciens registres d'état civil tout en préservant au maximum leur intégrité ; **il ne s'agit pas, toutefois, d'une transcription complète, mais d'une transcription limitée aux données significatives (date, nom, prénom, profession, âge, lien de parenté, lieu de résidence, ...)** c'est-à-dire débarrassée de la répétition des formules administratives.

Dans un souci de clarté et de commodité pratique, **ces données significatives sont, en outre, présentées sous forme de tableaux informatisés.**

Trois tableaux de structures différentes ont ainsi été dressés correspondant aux trois catégories d'événements relatés, **mariages, naissances, décès**, ces catégories ayant, chacune, ses données significatives particulières.

Ces tableaux offrent également l'avantage de permettre des **tris informatiques**, notamment dans l'ordre alphabétique des noms, ce qui peut faciliter les recherches généalogiques ; on peut aussi y trouver des facilités d'étude ou de recherche concernant d'autres données (âge, profession, par exemple) encore que certaines n'y figurent qu'épisodiquement (les règles d'inscription variant selon les auteurs).

II - Difficultés rencontrées et dispositions retenues

Le dépouillement du registre, en vue d'en extraire les éléments recherchés, a rencontré un certain nombre de difficultés.

La principale réside dans la lecture de l'écriture manuscrite, la forme imprécise et variable de certaines lettres entraînant des risques d'erreur, notamment du fait de confusions possibles (entre u, v, n en particulier).

Il faut également signaler quelques problèmes d'orthographe, certains mots, surtout des noms propres, s'écrivant différemment d'une inscription à l'autre, voire à l'intérieur d'une même inscription (par exemple, Moreau s'écrit aussi Maureau, Laignié, Lainié ou Laignié, Rangeart, Rengeart, Renjart ou Reniard, etc. ...) ; d'autres fois aussi, "de", "du", "de la" ou "d'" est ajouté au début d'un nom de famille sans qu'il s'agisse d'un quelconque anoblissement (peut-être pour marquer une filiation ou une origine) ; on peut également noter -du fait d'une transmission phonétique approximative- de vraisemblables confusions de lettres, par exemple "V" pourrait devenir "B" ("Vermerie" deviendrait "Bermerie"), ou encore "B" deviendrait "M" ("Benillan" donnerait "Menillan") etc. ...

Pour essayer de résoudre au mieux les difficultés de lecture, nous avons procédé à des comparaisons entre inscriptions ; nous avons pu acquérir, ainsi, quelques certitudes et rectifier des mots qui paraissaient douteux.

En revanche, nous n'avons pas -sauf cas d'erreur manifeste- effectué de rectification concernant les diverses orthographes possibles d'un même nom propre, ne sachant pas, a priori, celle qu'il convenait de retenir ; cette façon d'opérer qui nous semble, en toute logique, pleinement justifiée, présente

l'inconvénient de laisser en suspens les problèmes d'identification de personne ; mais, ceux qui seront confrontés à de tels problèmes pourront toujours tenter d'y remédier par la comparaison des diverses données (éventuellement corrigées des variations résultant de la transmission phonétique).

D'une façon plus générale, d'ailleurs, nous avons -à quelques rares exceptions près- respecté l'orthographe utilisée dans les registres, afin de conserver, dans la transcription, ce caractère particulier qui marque à la fois l'époque et le lieu (et sans doute, aussi, l'auteur de l'inscription) ; c'est ainsi que l'on trouvera dans les tableaux : L'Hospital pour L'Hôpital, aîné pour aîné, parrein pour parrain, marreine pour marraine, parastre (au sens de beau-père, mari de la mère), marastre (au sens de belle-mère, épouse du père), filiastré pour beau-fils, nepveu pour neveu, etc...

Dans ce même souci d'authenticité nous avons reproduit les divers titres ou professions cités dans les registres ; ils sont, également, évocateurs du lieu et de l'époque, ce qui, pour leur bonne compréhension, nous a conduit à les accompagner ci-dessous de quelques commentaires, pour lesquels -sur les cas les plus insolites- nous avons bénéficié du précieux concours de Mme Aubeneau.

escuyer (1^{er} titre de noblesse réservé aux simples gentilshommes), damoiselle (titre réservé aux femmes nobles qu'elles conservaient, avec leur nom de famille, après leur mariage, abr. : D^{lle}), M^{re} (abréviation pour Messire, titre des curés notamment), bourgeois (classe moyenne, citoyen d'une ville), Me (abr. pour Maître)

praticien (médecin? vétérinaire ? peut signifier aussi, mais c'est peu probable en l'occurrence, : homme de loi, greffier, avocat, ...), chirurgien, advocat, nottaire, clerc

brassier (manœuvre, par abr. : brass.), journallier ou journalier (par abr. : journ.), laboureur (possédant terre et outils de labour, par abr. : lab.), gardien ou gardeur (de bestiaux), tailleur d'habits, chaussurier, gallocher, scellier (sellier), charpentier (par abr. : charp.), charpentier de barriques (tonnelier), tysseran ou tisseran (par abr. : tyss. ou tiss.), sargeur ou sergeur (fabricant de serge), meusnier, masson (maçon par abr. : mass.), tuillier ou thuillier, caunier (fabricant de chaux), potier, rhodier ou roudier (sans doute fabricant de roue, charron), forgeron, mareschal (maréchal-ferrant), teyxier (tenancier ou fermier), jardinier, marchand (par abr. : march.), marchand de peilles (chiffonnier), marchand de quenouilles (quenouilles étant pris au sens de charges de fil pour quenouille), battelier, matelot, cabaretier, ...

Enfin, comme -malgré le soin apporté à ce travail- nous ne saurions prétendre en tout point à une transcription parfaite, il va de soi, qu'en cas de doute sérieux, il conviendra de se reporter au registre original (le moins souvent possible toutefois, afin de ménager ce précieux document).

Artiguillon, août 2001

Jean-Louis Lacroix

Société Archéologique et Historique de St Germain d'Esteuil
(SAHSGE)

Transcription des anciens registres d'état civil

3^{ème} registre (du 27 septembre 1795 au 15 juillet 1710 inclus)

Remarques particulières sur la tenue du registre

NB Pour le but de cette transcription et ses principales caractéristiques, prière de se reporter à la note générale de présentation figurant en tête du 1^{er} recueil (relatif aux 1^{er} et 2^{ème} registres)

Au titre des remarques particulières du 3^{ème} registre il convient d'abord de signaler **une lacune de près d'un an entre ce registre et le précédent (du 31 octobre 1694 au 26 septembre 1695)** ; l'abbé Raby qui note également cette lacune dans son livre d'histoire locale (daté de 1911 et récemment reproduit), précise que le curé Plantadis, qui officiait à la fin du 2^{ème} registre et qui mourut le 25 décembre 1695, fut enterré à Segondignac (actuellement Saint Gaux), "étant de la souche des de Planté" ; il est vraisemblable que ce curé, plus d'un an avant sa mort, était déjà dans l'incapacité d'assurer son office, ce qui explique cette lacune.

Le remplacement du curé Plantadis fut d'abord assurée par un intérimaire : Caze (jusqu'en février 1696) puis, jusqu'à la fin du registre, par un nouveau curé : Paradé.

Pendant longtemps, les inscriptions restèrent très sommaires : à l'occasion des mariages notamment, l'âge des époux, les nom, prénom et qualité de leurs parents n'étaient que rarement mentionnés, également pour les baptêmes la profession du père était le plus souvent ignorée ; à ces insuffisances s'ajoutait la dyslexie du curé Paradé qui mélangeait l'ordre des lettres et ajoutait des i ou des u hors de propos, défauts que nous avons, en général reproduits -non sans quelque regret- pour la fidélité de la transcription ; c'est ainsi que l'on trouvera :

Batallier pour Batailler, Brigniau pour Brignau, Guabriel pour Gabriel, Guarris pour Garris, Guarramey pour Garamey, le Guay pour le Gay, Beguadan pour Begadan, Bocs pour Bosc, Cuocurau pour Cocurau ou Coucurau, Chaterine pour Catherine etc. ...

sans compter des orthographes fantaisistes et ... variables :

Sengaux pour Saint Gaux, Poitevin écrit aussi Pouetevin, Barbateau écrit aussi Barbouteau, Labaysse changé en Baysse, Faron en Pharon ou Paron...

Seule satisfaction parmi ces insuffisances : les lieux de résidence sont en général mentionnés ; on voit ainsi apparaître -comme dans le précédent registre- les noms des divers hameaux de la paroisse, dont

certains semblent avoir aujourd'hui disparu tels que Fauchey (vraisemblablement près de Saint Gaux), la Mirande, la Passe, Meynagey ...

Heureusement, vers la fin de 1707 (ou le début 1708), un changement important se produisit (peut-être à la suite d'observations dont le curé Paradé avait su faire son profit) ; on peut lire ainsi, à l'occasion des mariages, l'âge des époux, les nom, prénom et profession des parents, à l'occasion des baptêmes, la profession du père, celle du parrain et même celle des autres personnes présentes ; on voit également apparaître, à la suite du prénom et du nom de famille des marraines, le nom et la profession de leur époux.

En même temps, une nouvelle cérémonie religieuse est relatée : celle des **fiançailles** que nous avons ajoutées sur le tableau des mariages ; s'agissait-il, pour le curé, de se procurer par ce moyen, quelques ressources supplémentaires ? La question peut se poser, car, en général, le mariage suit de peu les fiançailles (de l'ordre de quelques jours à un mois), ce qui laisse planer quelque doute sur l'intérêt pratique de cette cérémonie.

Dans le même ordre d'idées, peut se poser la question du lieu de sépulture que nous mentionnons régulièrement depuis le début du 2^{ème} registre (*) ; la plupart des inhumations sont faites dans les cimetières, mais quelques unes ont lieu dans les églises ou chapelles ; à l'intérieur de l'église ou de la chapelle plusieurs emplacements sont d'ailleurs possibles : près d'un autel, au milieu, ou encore dans le "bariteau", "baniteau" ou "béniteau", qui semble se situer près du bénitier (cf enterrement de Anne Pascaud le 26 janvier 1710) ; cet honneur particulier pourrait tenir à la qualité du défunt et à la notoriété de sa famille ; mais, il ne semble pas que ce soit le vrai critère, car on l'observe également pour quelques familles sans notoriété apparente ; cette dernière remarque peut laisser penser qu'il s'agit là aussi d'une question de casuel.

Enfin, la notation systématique des professions en fin de registre nous permet de retrouver, avec plaisir, divers métiers mentionnés dans la note générale de présentation grâce aux indications contenues dans le 1^{er} registre ; la présence relativement restreinte de ces mentions dans le 3^{ème} registre ne fournit toutefois qu'un éventail de professions assez réduit, encore que certaines soient nouvelles telles "hoste" (vraisemblablement, hôtelier), "regrattier" ou "marchant regrattier" (détaillant, épicier), "bouvier" et "valet bouvier".

(*) une nouvelle colonne a été ainsi insérée dans le tableau des décès ; pour réduire au maximum sa largeur nous y avons utilisé un code de 3 lettres :

1^{ère} lettre : **G** (bourg de St Germain), **H**(L'Hôpital), **J**(St Jean de Segondignac ou St Gaux)

2^{ème} et 3^{ème} lettres : **EG** (église), **CH** (chapelle), **CM** (cimetière), **BR** (bariteau), **BN** (béniteau)